



Lyon Ville de l'Entrepreneuriat

Réseau d'accompagnement à la création,
reprise, transmission d'entreprise



OSEZ CEDER VOTRE ENTREPRISE !

Cédez votre entreprise dans les meilleures conditions.

Bénéficiez d'un accompagnement dans votre projet de transmission, avec les partenaires de Lyon Ville de l'Entrepreneuriat.

Rencontrez en toute confidentialité des repreneurs potentiels

Une des clés de réussite de votre transmission :

- Procédez par étapes et anticipez, vous éviterez ainsi la dispersion des actions entre plusieurs acteurs, une mésentente entre les héritiers ou les associés ou une diminution de la valeur de l'entreprise.

BOURSE DES ENTREPRISES

Rencontre cédants/repreneurs de TPE et PME

Invitation gratuite

Le 26 juin 2017 de 18h à 21h,

à la CCI Lyon Métropole

Place de la Bourse 69002 Lyon

PROGRAMME

- 17H30 : Accueil
- 18H : Conférence
- 19H - 21H : Mise en relation des cédants et des repreneurs
- 19H30 : Cocktail

Votre présence est vivement souhaitée pour permettre la meilleure présentation possible de votre entreprise

L'anonymat et la discrétion des entretiens seront garantis par l'attribution d'un numéro personnel à chaque participant.

Partenaires :



Ils nous soutiennent :



COUPON RÉPONSE

Merci de bien vouloir nous retourner votre réponse (lisiblement remplie), votre offre de cession avant le **21 juin 2017** par mail à reprise@transmission@lyon-metropole.cci.fr ou par courrier à l'adresse suivante : CCI Lyon Métropole Palais du commerce Place de la bourse 69002 Lyon:

Votre demande de participation est automatiquement prise en compte - pas de confirmation

Madame /Monsieur :

Tél. : Fax : Mail :

☐ Participera à la Bourse d'échange le 26 juin 2017.....

☐ Participera au cocktail à partir de 19h30

Nombre de personne(s).....

Le client doit donc expressément faire connaître son consentement ou son opposition à l'utilisation de ces données par la CCI LYON.METROPOLÉ. En effet les données tirées des adhésions des clients sont susceptibles d'être utilisées par la CCI LYON.METROPOLÉ au titre de fichier informatique de clientèle après déclaration à la CNIL pour promouvoir des produits ou offrir des avantages divers. Conformément à l'article 34 de la Loi Informatique et Liberté n°78-17 du 6 janvier 1978 et de la loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, toute personne dispose d'un droit d'accès, de modification et de rectification concernant les données informatiques la concernant. Vous pouvez vous opposer à ce que vos données personnelles communiquées ci-dessus soient utilisées ultérieurement. Par la CCI LYON.METROPOLÉ Par des partenaires de la CCI LYON.METROPOLÉ